

Procédure d'activation de sa e-CPS

Saint-Denis, le 02/02/21

Prérequis

Informations à jour auprès de l'ordre

Ces coordonnées de correspondance sont enregistrées dans l'annuaire au niveau de la personne, il s'agit d'informations non publiques.

Si ce n'est pas le cas le médecin doit mettre à jour ces données sur le site de l'ordre des médecins

<https://monespace.medecin.fr/user/login?destination=user>

Carte -CPS

Activation de la carte e-CPS en ligne - Tutorial vidéo, Comment activer sa e-CPS en ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=LdCD9dCDWzM&feature=youtu.be>

Deux méthodes d'activation sont proposées :

1. Avec sa carte CPS
2. Avec son identifiant national

L'activation de la e-CPS à partir de l'identifiant national est en deuxième partie du tutorial et débute à la 5^{ème} minute

Points d'attention

Vous trouverez votre identifiant national :

- sur la première ligne de votre CPx
- en ajoutant un "8" devant votre numéro RPPS, par exemple 812345678901
- en ajoutant un "0" devant votre identifiant ADELI, par exemple 0123456789

Remarque : dans l'application e-CPS vous pouvez voir le terme "identifiant e-CPS", il s'agit bien de l'identifiant national, ce terme sera corrigé prochainement

Normalement l'activation se fait facilement, mais en cas de difficultés un support technique est proposé :

monserviceclient.e-cps@asipsante.fr

ou par téléphone au 0 809 40 00 82 (appel gratuit, accessible depuis La Réunion)